



Maison Lorraine de la Spéléologie

17, rue Henri Chevalier / 55000 L'Isle-en-Rigault

Tél. : (+ 33) (0)329.71.30.12 -- Internet : <http://maison-lorraine.ffspeleo.fr>

FORMULAIRE DE RÉSERVATION

Ce formulaire est à compléter le plus lisiblement possible puis à renvoyer par voie postale à la Maison.

Une réservation ne sera acquise qu'après avoir reçu une confirmation ! Le gérant de la Maison traite plus aisément par téléphone donc pensez à compléter votre numéro très clairement en précisant éventuellement des horaires d'appel.

Votre venue entraîne automatiquement l'acceptation et le respect du Règlement intérieur.

Joindre un chèque de caution de 100 € à la demande de réservation.

Contact de réservation

NOM :

Prénom :

Adresse postale complète :

Coordonnées téléphoniques :

Adresse électronique :

Réservation effectuée pour le compte d'une association ? Si oui compléter la partie suivante :

Association spéléo : (si oui cocher cette case)

Nom de l'association :

Adresse postale complète :

Coordonnées téléphoniques :

Adresse électronique :

Site Internet :

Description de la réservation

Période souhaitée (préciser les dates) : du :

au :

Horaire théorique d'arrivée :

Horaire théorique de départ :

Type de réservation : 1. Nuitée (préciser le nombre de nuitées par jour de réservation) :

2. Camping (préciser le nombre de nuitées par jour de réservation) :

3. Étape (préciser le nombre de personnes) :

4. Salle de réunion (cocher la case) :

5. Rez-de-chaussée (cocher la case) :

6. Bâtiment complet (cocher la case) :

Forfait ménage Brigade nature : (si oui, cocher la case)

Supplément TV 65" : (si oui, cocher)

Informations :

- Pensez que L'Isle-en-Rigault et les villages environnants sont de petits villages : si vous avez besoin de pain, denrées, etc. prévenez par avance les commerçants (voir coordonnées sur la page présentant la Maison).

- Seule la réservation « *Bâtiment complet* » vous garantit d'être les seuls occupants de la Maison. Dans tous les autres cas il est possible que plusieurs groupes soient dans l'obligation de cohabiter.

- La nuitée s'entend du jour même 18 h au lendemain 18 h. Si l'utilisateur souhaite venir plus tôt le jour même il règlera le tarif de jour correspondant (étape, salle de réunion ou rez-de-chaussée).